



Conflit autour d'un parent âgé

Par **boucledoor**, le **21/02/2011** à **18:17**

Bonjour, une tante va poursuivre en justice son frère après que celui-ci lui ait interdit de revenir chez lui. Le problème c'est que leur mère vit chez ce fils. Elle est très malade mais peut se déplacer. L'interdiction concerne uniquement l'accès à la maison, il n'a jamais été question d'interdire de voir la mère. Cette action ne vise qu'à rétablir une situation facile pour cette tante qui ne vient voir sa mère qu'une fois par semaine, pendant 2h. Elle n'a jamais pris sa mère chez elle et ne lui donne aucune pension alimentaire alors même que la pension de vieillesse ne permet pas de couvrir tous les frais de santé. Cela fait 20 ans que la mère vit chez son fils. Aucun enfant n'a été capable de prendre sa mère pour des vacances ou des week-end. La question est de savoir si elle a une chance de gagner ce procès, sachant qu'elle ne veut faire appliquer que ses droits et oublier ses devoirs d'enfant vis-à-vis d'un parent dans le besoin. Merci.

Par **mimi493**, le **21/02/2011** à **21:36**

Que le frère en profite donc, de son côté, pour faire une requête au JAF afin que la sœur paye une pension alimentaire.